

TARIFICATION

SOUTIEN SCOLAIRE 2021 – 2022

		Scolarité Obligatoire De la 5 ^{ème} à la 11 ^{ème}	Scolarité Post-Obligatoire Gymnase, CFC, EdT, SeMo, ...
Cotisation annuelle		50 frs	
Cours occasionnel « à la demande »		20 frs / période de cours	25 frs / période de cours
Abonnement	1 période par semaine	50 frs / mois	60 frs / mois
	2 périodes par semaine	90 frs / mois	110 frs / mois
	3 périodes par semaine	130 frs / mois	160 frs / mois
	4 périodes ou plus par semaine	Nous contacter	

- **Cotisation annuelle**
 - La cotisation est payable une seule fois. Elle est valable durant toute l'année scolaire 2021-2022.
 - Une fois payée, elle permet une prise en charge de tous les enfants d'un même foyer.
- **Abonnement**
 - Le nombre de mois à payer est calculé depuis la date du premier cours jusqu'à fin juin.
 - Les tarifs varient en fonction du nombre de périodes hebdomadaires choisies et du niveau d'étude de l'enfant, conformément au tableau ci-dessus.
 - Les mois où des cours n'ont pas lieu pour cause de vacances scolaires ou de jours fériés ne donne pas lieu à une diminution de la mensualité.
- **Rabais fratrie dès le 3^{ème} enfant** : 10% de réduction sur l'ensemble des factures, hors cotisation.